

QUESTIONNAIRE ANONYME

La carte de l'éducation prioritaire va être revue pour la rentrée scolaire de septembre 2015. Certaines écoles ont vocation à entrer dans le dispositif et bénéficier ainsi de moyens supplémentaires et d'autres à en sortir.

Afin d'avoir une vision la plus précise possible de la réalité du contexte de fonctionnement de l'école, chaque parent est invité à répondre à ce questionnaire anonyme* et à le remettre à l'enseignant(e) de la classe de son enfant.



- **Exercez-vous une activité professionnelle ?**

OUI NON

- **Si NON**, cochez la case correspondant à votre situation :

Retraité Etudiant Sans emploi Autre

- **Si OUI**, cochez la case correspondant à votre profession et indiquez le numéro correspondant en vous reportant à la notice au verso :

Agriculteurs exploitants ⇒ N°.....

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise ⇒ N°.....

Cadres et professions intellectuelles supérieures ⇒ N°.....

Professions intermédiaires ⇒ N°.....

Employés ⇒ N°.....

Ouvriers ⇒ N°.....

* Les informations seront uniquement traitées par le directeur, la directrice de l'école.

QUESTIONNAIRE ANONYME

La carte de l'éducation prioritaire va être revue pour la rentrée scolaire de septembre 2015. Certaines écoles ont vocation à entrer dans le dispositif et bénéficier ainsi de moyens supplémentaires et d'autres à en sortir.

Afin d'avoir une vision la plus précise possible de la réalité du contexte de fonctionnement de l'école, chaque parent est invité à répondre à ce questionnaire anonyme* et à le remettre à l'enseignant(e) de la classe de son enfant.



- **Exercez-vous une activité professionnelle ?**

OUI NON

- **Si NON**, cochez la case correspondant à votre situation :

Retraité Etudiant Sans emploi Autre

- **Si OUI**, cochez la case correspondant à votre profession et indiquez le numéro correspondant en vous reportant à la notice au verso :

Agriculteurs exploitants ⇒ N°.....

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise ⇒ N°.....

Cadres et professions intellectuelles supérieures ⇒ N°.....

Professions intermédiaires ⇒ N°.....

Employés ⇒ N°.....

Ouvriers ⇒ N°.....

* Les informations seront uniquement traitées par le directeur, la directrice de l'école.

NOTICE

Nomenclature des Catégories Socio-Professionnelles selon INSEE

Groupe SP	N°	Catégorie SP
Agriculteurs exploitants	11	Agriculteurs sur petite exploitation
	12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
	13	Agriculteurs sur grande exploitation
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	21	Artisan
	22	Commerçant et assimilés
	23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres Professions intellectuelles supérieures	31	Professions libérales
	33	Cadres de la fonction publique
	34	Professeurs, professions scientifiques
	35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
	37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
	38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires	42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
	43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
	44	Clergé, religieux
	45	Professions inter. administratives de la fonction publique
	46	Professions inter. administratives et commerciales des entreprises
	47	Techniciens
	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
	53	Policiers et militaires
	54	Employés administratifs d'entreprise
	55	Employés de commerce
	56	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
	64	Chauffeurs
	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	69	Ouvriers agricoles

NOTICE

Nomenclature des Catégories Socio-Professionnelles selon INSEE

Groupe SP	N°	Catégorie SP
Agriculteurs exploitants	11	Agriculteurs sur petite exploitation
	12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
	13	Agriculteurs sur grande exploitation
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	21	Artisan
	22	Commerçant et assimilés
	23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres Professions intellectuelles supérieures	31	Professions libérales
	33	Cadres de la fonction publique
	34	Professeurs, professions scientifiques
	35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
	37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
	38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires	42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
	43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
	44	Clergé, religieux
	45	Professions inter. administratives de la fonction publique
	46	Professions inter. administratives et commerciales des entreprises
	47	Techniciens
	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
	53	Policiers et militaires
	54	Employés administratifs d'entreprise
	55	Employés de commerce
	56	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
	64	Chauffeurs
	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	69	Ouvriers agricoles